

RESOLUTION N°13
REMERCIEMENTS AU BARREAU DE PORT-AU-PRINCE
ET A LA FEDERATION DES BARREAUX D'HAÏTI

La Conférence internationale des barreaux de tradition juridique commune, réunie à Port-au-Prince en Haïti, pour son 32^{ème} Congrès, du 6 au 9 décembre 2017,

Félicite et remercie avec la plus grande chaleur le Bâtonnier Stanley Gaston, les membres du Conseil de l'Ordre du Barreau de Port au Prince, les membres du comité d'organisation et La fédération des Barreaux d'Haïti dans son ensemble pour la remarquable organisation du 32^{ème} Congrès de la CIB, l'extrême gentillesse de l'accueil réservé aux participants et la qualité des travaux ;

Se réjouit de la participation si efficace des avocats Haïtiens aux travaux de la CIB et attend avec impatience la prochaine occasion qui lui sera donnée de les visiter.